

Maires et citoyens. Une nouvelle start-up s'installe dans l'ancien hôtel Artus à L'Aigle

Une nouvelle entreprise à L'Aigle, ce n'est pas si courant. C'est pourtant ici que le réseau social Maires et citoyens a choisi de s'installer...

Publié le 21 Juin 17 à 15:35 | Modifié le 24 Juin 17 à 20:18

Le site « maires et citoyens » se gère comme une page Facebook fermée (©capture écran Maires et citoyens)

Lorsque l'on demande à Audrey Canestrier, directrice des affaires publiques et institutionnelles, ce qu'est le site national mairesetcitoyens.fr, elle explique qu'il s'agit « d'un **réseau social** d'un genre nouveau permettant dès à présent de faciliter l'échange permanent et le partage d'informations entre un maire et ses administrés, et d'optimiser les relations entre eux ».

Voici pour le résumé aux allures de mise en bouche mais concrètement « c'est un outil complet, simple et efficace, qui renforce le lien démocratique entre les citoyens et les élus à l'échelle locale, favorise la prise en compte de l'opinion majoritaire citoyenne, et permet la consultation directe des administrés ».

Alerter le maire

On peut lire en direct sur le site que mairesetcitoyens.fr « offre aux maires un outil de communication unique, qui leur donne l'opportunité de démontrer au quotidien l'art de servir, les compétences, et l'efficacité de leur équipe municipale. L'inscription sur la page d'un maire étant uniquement réservée aux administrés ou habitants de sa commune, cette plateforme leur permet donc de communiquer en ayant la certitude de l'identité des différents interlocuteurs ».

Le maire d'une commune peut ainsi prendre contact avec les habitants pour les informer de l'actualité communale mais aussi leur proposer un sondage au sujet d'un projet, soumettre des idées... A leur tour, les habitants peuvent poser des questions, réagir, interpellier et envoyer des signalements. Evidemment pas question de délation, « mais plutôt d'alerter le maire et ses équipes sur certains dysfonctionnements constatés ici ou là », précise Audrey Canestrier. Des trous dans la voirie, du mobilier urbain dégradé, des crottes de chiens persistantes... les raisons de dialoguer avec son maire ne manquent pas.

Recherche deux commerciaux

Fruit de nombreuses réunions entre élus, maires, directeurs généraux des services municipaux et administrés, cette plateforme web est opérationnelle et pleinement fonctionnelle depuis trois mois. Surtout, elle est « disponible à l'échelle locale pour chaque commune sans avoir besoin d'un déploiement national pour fonctionner ».

L'ambition de mairesetcitoyens.fr est indéniablement de favoriser le débat public et de rapprocher la population de la chose publique. « Quand nous regardons ce qui se passe aujourd'hui, nous nous disons que le citoyen veut prendre son destin en main et avec ce moyen mis à la disposition des élus et des habitants, c'est maintenant plus facile ».

Reste maintenant à démontrer l'intérêt de cette plateforme web réfléchi depuis deux ans par ses concepteurs. Avec d'ores et déjà une implantation à Eze (06, 2 550 habitants) et en région parisienne, le site étend peu à peu sa toile en France. Audrey Canestrier ajoute, avant de préciser que l'inauguration des locaux dans l'ancien hôtel Artus se tiendra mercredi 28 juin, sera l'opportunité pour les élus de tester l'outil :

“ Nous nous installons maintenant à L'Aigle et nous recrutons deux commerciaux pour aller démarcher les élus de la Normandie.

300 maires d'ici fin 2017

Hervé Morin, président de la Région Normandie, sera parmi les coupeurs de ruban et cette présence pourrait avoir pour effet de booster le site, de crédibiliser le concept auprès des maires. Car, avant d'y accepter sans doute de la publicité, le site est payant pour les communes voulant communiquer autrement avec les habitants. Le tarif est de 125 euros par mois pour une collectivité de moins de 500 habitants et, à titre d'exemple, 370 euros par mois pour une ville comme L'Aigle.

Pour l'heure, mairesetcitoyens.fr ne compte que quelques dizaines de villes abonnées, « mais l'objectif est d'atteindre les 300 maires d'ici la fin de l'année ». Ensuite, la plateforme pourrait s'étendre à d'autres élus ayant, eux aussi, besoin de rapprocher de la population. On imagine déjà un presidentdecitoyens.fr, conseillerdepartementalcitoyens.fr, deputecitoyens.fr, senateurcitoyens.fr. Le potentiel est énorme.